



Les nomenclatures Serafin-PH à l'appui du projet personnalisé

Dans le cadre de la réforme de la tarification nommée « SERAFIN-PH » (Services et Établissements : Réforme pour Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées) des nomenclatures de besoins et de prestations ont été définies.

Ces nomenclatures sont aujourd'hui reconnues par le secteur comme des supports à l'élaboration des projets personnalisés afin de mieux identifier les besoins des personnes et de définir les objectifs d'accompagnement.

Cette formation vise à :

- faciliter l'usage des nomenclatures Serafin-PH dans la co-construction du projet personnalisé des personnes accompagnées à partir des besoins identifiés,
- définir les prestations pour atteindre les objectifs visés.



Public

Professionnels de l'accompagnement

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Comprendre le contexte, les enjeux et les objectifs des nomenclatures des besoins et des prestations
- Maîtriser la définition des notions : besoin, prestation
- Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures
- Savoir se servir des nomenclatures pour identifier les besoins des personnes dans la démarche du projet personnalisé
- Qualifier les prestations au sein de son ESMS

Contenus de la formation

- La réforme SERAFIN-PH
- Les définitions de « besoin » et « prestation »
- L'architecture globale des nomenclatures et leur contenu
- Les besoins des personnes à l'appui de la nomenclature
- Les objectifs d'accompagnement
- Les prestations offertes au sein de son ESMS à l'appui des nomenclatures

Méthodologie

- Apports théoriques
- De nombreux exercices pratiques à partir d'exemples proposés par la formatrice ou issus du terrain
- Serious game, quiz, etc.

Intervenante

- Anne Laure OVIZE, conseillère technique au CREAI Auvergne Rhone-Alpes



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org
06 06 43 55 64 30

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org
06 06 38 25 31 47

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Bulletin d'inscription

A retourner par mail à formation.conseil@creai-ara.org

ou par courrier à l'adresse

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du service Formation
33 Cours Albert Thomas
69003 LYON

SIRET : 775 647 472 00080
Numéro d'activité : 82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émergence par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

**SESSION : Mercredi 31 mai 2023
Jeudi 1^{er} juin 2023**

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursements soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
360 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription : **10 Mai 2023**





BULLETIN D'INSCRIPTION

Les nomenclatures Serafin-PH à l'appui du projet personnalisé

Mercredi 31 mai 2023

Jeudi 1^{er} juin 2023

Inscription du ou des participants

NOM	PRENOM	FONCTION

Nom et adresse de l'organisme gestionnaire ou de l'établissement

.....

.....

.....

Adresse de facturation (si différente)

.....

.....

.....

Coordonnées

Personne à contacter :

Tél. :

Email :

Droits d'inscription

	PRIX UNITAIRE	Nombre de participants	TOTAL
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT CONTRIBUANT			
2 journées	360 €		
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT NON CONTRIBUANT			
2 journées	400 €		

Paiement après réception de la facture du CREA Auvergne-Rhône-Alpes

Date et signature

Cachet de l'organisme

